



COLOS APPRENANTES

La Ligue de l'enseignement - F.O.L. 85
Dispositif exceptionnel ETE 2020

UNE " COLO APPRENANTE " AVEC LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 85 C'EST QUOI ?

UNE COLONIE DE VACANCES CLASSIQUE, avec un projet pédagogique axé sur nos 6 valeurs éducatives : Laïcité - Diversité / Egalité - Emancipation / Socialisation - Solidarité / Engagement - Démocratie - Citoyenneté

Notre ambition étant de faire vivre toutes les mixités : culturelles, sociales, territoriales...

DES MODULES DE RENFORCEMENT DES APPRENTISSAGES

Chaque jour, des modules d'1H30 environ sont mis en place sur des thématiques variées :

- Le développement durable et la transition écologique
- Les arts et la culture
- Les activités physiques et sportives
- La citoyenneté et la lutte contre les discriminations

Ces séances sont préparées et animées par des animateurs professionnels de la Ligue de l'enseignement qui interviennent tout au long de l'année scolaire dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ou classes de découverte, ou par des intervenants extérieurs.

Une labellisation nationale «colo apprenante» de la Ligue de l'enseignement

DURÉE / PRIX DU SÉJOUR

5 jours (du lundi au vendredi) : 500 €

Prise en charge 100 % par l'état
GRATUITE POUR LES FAMILLES

VOTRE CONTACT

Clémentine PARMENTIER

Déléguée générale

02 51 36 45 92

dg@laligue85.org

41 rue Monge - 85000 La Roche-sur-Yon

PUBLIC CIBLE

Quartier politique de la ville

Zones rurales enclavées

Enfants à besoin particulier (Handicap...)

Enfant bénéficiaire de l'ASE

Enfant de personnel indispensable pendant la crise

Ne disposant pas de connexion internet

Sur demande de la famille

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

LA FOL 85, FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LE PARTENAIRE ÉDUCATIF DE VOS SÉJOURS...

La ligue de l'enseignement est aujourd'hui le premier organisateur de colonies de vacances et de classes de découvertes en France et l'un des plus importants en matière d'accueils de loisirs sans hébergement, de vacances musicales et de formations BAFA/BAFD. Multispécialiste, c'est aussi un opérateur important de séjours destinés aux familles et aux adultes, ou encore le leader européen des séjours linguistiques. Mer, montagne, campagne, nos 140 centres et villages de vacances permanents couvrent le territoire. Chaque année, nous accueillons près de 670 000 enfants et adolescents dans nos séjours collectifs, et plus de 65 000 jeunes et adultes nous ont fait confiance pour leurs vacances en famille ou leur formation d'animateur(trice).

Laïque et indépendante, la ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets. Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.



+ de 500 000
enfants et ados accueillis
en centres de vacances,
séjours linguistiques et
accueil de loisirs



170 000
élèves accueillis en classes
découvertes et en voyages
scolaires éducatifs



15 000
jeunes accueillis en
formation BAFA/BAFD



50 000
familles accueillies en
villages de vacances



+ de 140
centres et villages
de vacances



+ de 360
destinations en France
et à l'étranger



+ de 700
colonies de vacances



+ de 10 500
accueils de loisirs
de proximité



LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE

Mobilisés dans la lutte contre toutes les discriminations, nous nous attachons à cultiver le « vivre ensemble ». Quelles que soient vos origines sociales ou vos orientations personnelles, nous vous réservons le même accueil.



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Visionnez le film d'animation
de notre projet éducatif sur :

www.vacances-pour-tous.org

NOTRE PROJET ÉDUCATIF

NOTRE AMBITION, FAIRE VIVRE TOUTES LES MIXITÉS : CULTURELLES, SOCIALES, TERRITORIALES...



Pour la ligue de l'enseignement, les spécificités de chacun(e) sont une richesse ! Elles favorisent les échanges, permettent de construire des relations différentes et créent des rencontres inattendues. Reconnues et respectées, elles participent à la dynamique du groupe et à l'enrichissement de chaque participant(e). C'est toute la force d'un séjour collectif où chacun(e) à une place, sa place ! C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Reconnaître et valoriser les compétences de chacun.
- Lutter contre toutes les discriminations.
- Faciliter l'accessibilité à tous les publics.
- Personnaliser l'accompagnement de chacun.
- Rechercher une composition des groupes la plus équilibrée possible.
- Rendre les participants acteurs de leur séjour.

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité invite à l'ouverture et à la découverte de l'autre. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de voir respectées les convictions philosophiques et religieuses de chacun(e) mais sans prosélytisme.

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

La diversité est un enrichissement individuel et collectif. L'égalité permet son expression et garantit le « vivre ensemble ». Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie d'affirmer l'égalité entre filles et garçons.

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

L'émanicipation et la socialisation permettent à chacun(e) de prendre sa place dans la société. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de prendre du temps pour observer, comprendre et agir seul ou en groupe.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement sont les bases d'une société plus fraternelle et plus juste. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de participer à la construction d'un avenir individuel et collectif plus solidaire et plus fraternel.

DÉMOCRATIE

La démocratie s'appuie sur le droit de chacun(e) à participer à des prises de décisions collectives. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est, par exemple, la garantie de participer à des débats où chacun(e) s'exprime librement.

CITOYENNETÉ

La citoyenneté est un exercice actif ! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir. Partir avec la Ligue de l'enseignement, c'est la garantie de pouvoir expérimenter, prendre les choses en main et faire des choix.



CENTRE DE VOILE DU VIEIL

Ile de Noirmoutier (Vendée)

24 rue du cloucq du vieil 85330 Noirmoutier
02 51 39 13 83

Au nord de l'île, dans le petit village de pêcheurs du Vieil, à deux pas des plages du mardi Gras et de la plage des Dames. Chambres 2 à 6 lits.

Séjours
Labellisés
"Colos apprenantes"



8 - 12 ANS

GRANDEUR NATURE

Demain je reprends le chemin de l'école en étant+ ingénieux, + imaginatif, + coopératif

Activités sportives, culturelles, de loisirs et expériences scientifiques pour sensibiliser aux enjeux citoyens de protection de la biodiversité.

PROGRAMME

Apprendre à respecter son environnement pour devenir les nouveaux citoyens du monde. Nos jeunes accros de nature vont découvrir comment aujourd'hui la science et la technique peuvent être mises au service de la préservation de notre environnement. Les animateurs seront là pour aider les aventuriers d'un nouveau monde à parfaire leurs connaissances scientifiques et à découvrir la biodiversité proche. Ils apprendront aussi à reconnaître les végétaux, à pêcher, à s'orienter avec une boussole. De plus, ils pratiqueront des activités sportives respectueuses de l'environnement et cohérentes avec le projet : baignade, pêche, parcours d'orientation.

Autres activités : baignades dans l'océan, jeux, tournois sportifs, veillées sur la dune. Au fil du séjour les enfants mèneront des expériences techniques et scientifiques. Ils meneront des recherches d'investigations sur la végétation environnante notamment les plantes comestibles, observeront la faune locale et feront des expériences.

Effectif du groupe : 12 participants



5 JOURS (8-12 ans) 500€

Du 3 au 7 aout
Du 10 au 14 aout
Du 17 au 21 aout

INFORMATIONS AUX FAMILLES

AVANT LE DÉPART

À fournir obligatoirement le jour du départ

LES PIÈCES D'IDENTITÉ

Séjours en France

Une pièce d'identité est indispensable pour tout séjour dont le transport s'effectue en avion.

Séjours dans les pays européens

Munissez-vous d'une carte nationale d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire obligatoire pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Très important : pour quitter le territoire français, les jeunes ressortissants français âgés de moins de 18 ans au premier jour du voyage, doivent présenter une carte nationale d'identité en cours de validité ou un passeport (selon la destination), une autorisation de sortie du territoire signée par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Important ! Si l'enfant ne porte pas le même nom que le parent, une copie du livret de famille sera exigée.

Attention ! Cette autorisation de sortie du territoire est obligatoire, même si le jeune est en possession d'un passeport à son nom. Voir site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922.

LA FICHE DE TROUSSEAU

Cette fiche n'est qu'indicative et la fiche descriptive du séjour vous indiquera les compléments indispensables. Il est recommandé de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels. Pour une période courte, le lavage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

LE DOSSIER DE L'ENFANT

1 fiche de renseignements médicaux et individuels sera à remplir. Veillez à les remplir soigneusement car elles comportent des informations essentielles pour le bon déroulement du séjour. Toute pièce justificative non fournie (notamment concernant les vaccinations) pourra remettre en cause la faisabilité du séjour.

SANTÉ : CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE (CEAM)

La CEAM est une carte individuelle et nominative, gratuite et valable 1 an. Attention ! Un délai d'au moins deux semaines est requis pour sa délivrance par votre caisse d'assurance maladie. Elle permet la prise en charge des soins médicaux dans les pays membres de l'Union européenne. Hors de ces pays membres, conserver les pièces justificatives des dépenses engagées.



VACCINS - TRAITEMENT MÉDICAL

Selon l'article 1 de l'arrêté du 20/02/2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles il est précisé que : l'admission d'un mineur en centre de vacances est conditionnée à la fourniture préalable :

1° D'informations relatives :

- a) Aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications ; Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin ;
- b) Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considéré par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour ;
- c) Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies. Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites.

Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage ;

2° D'un certificat médical de non-contre-indication lorsqu'une ou plusieurs activités physiques mentionnées à l'article 13 du décret du 3 mai 2002 susvisé sont proposées dans le cadre de l'accueil. Donc, si la fiche de renseignements médicaux et individuels n'est pas complétée et fournie avant le départ du séjour, nous ne serons pas en mesure d'accueillir l'enfant concerné. Aucun remboursement de séjour ou de voyage ne pourra être accordé si l'absence de ce document était constatée.

INFORMATIONS AUX FAMILLES

PENDANT LE SÉJOUR

.....

PRENDRE DES NOUVELLES

Messagerie vocale

Certains centres mettent en place une messagerie vocale qui vous permettra d'avoir des nouvelles quotidiennes de votre enfant si vous le souhaitez.

Le blog

Certains centres mettent en place un blog qui permet de suivre le déroulement du séjour.

Les téléphones mobiles

Nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

L'ARGENT DE POCHE

Il est toujours valorisant pour un enfant de posséder un peu d'argent de poche.

Nous vous conseillons cependant de ne pas lui en donner trop. Sur place, deux solutions :

- L'enfant conserve son propre argent.
- L'argent est confié à la direction du centre qui en délègue la gestion à l'enfant.

RESPECT DES COUTUMES ALIMENTAIRES

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité. Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances. Le refus de consommer certains aliments n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas, nous opterons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription. Nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous chercherons ensemble une solution pour pouvoir accueillir l'enfant sans risque pour sa santé.



Vous trouverez des informations supplémentaires et plus détaillées dans le Guide pratique qui vous est transmis avant le séjour.

BULLETIN D'INSCRIPTION COLO APPRENANTE

A retourner à : accueilgroupes@laligue85.org
ou par courrier à FOL 85 - 41 rue Monge BP 23 - 85001 La Roche-sur-Yon Cedex



Les parents

Adresse postale exacte (pour les enfants-adolescents, adresse des parents ou tuteurs légaux) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____

E-mail personnel : Tél. portable : _____

Le séjour

Nom du séjour	Lieu de séjour	Date début	Date fin

Les participant(e)s

Participants		Date de naissance	Sexe	Nationalité
Nom (figurant sur passeport ou carte d'identité)	Prénom	J J / M M / A A	M / F	

Financement Etat

nb. x 500 €

Total €

Validation inscription

Collectivité :

Association :

Je soussigné(e)

certifie que l'enfant(s)

est un public cible « Colo apprenante » au titre de :

- Quartier politique de la ville
- Zones rurales enclavées
- Enfant à besoin particulier (Handicap...)
- Enfant bénéficiaire de l'ASE
- Enfant de personnel indispensable pendant la crise
- Ne disposant pas de connexion internet
- Sur demande de la famille

Le : à :

Signature & Cachet :

Autorisations pour les participants mineurs

Durant son séjour, votre enfant est susceptible d'être photographié. Ces photos peuvent servir à illustrer le séjour dans nos brochures Vacances pour tous et Ligue de l'enseignement, notre site internet et le blog du séjour.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, merci de cocher :
 NON, je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié

Je soussigné(e) père, mère, tuteur (responsable légal du participant), atteste sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant dont le nom et le prénom figurent ci-dessus et l'autorise à participer sous ma responsabilité, au séjour indiqué.

Important : je soussigné(e) certifie par la présente avoir pris connaissance de la liste des documents obligatoires à fournir, des conditions générales régissant tous les séjours Vacances pour tous/ Ligue de l'enseignement et des conditions de la garantie annulation figurant sur la brochure en ma possession, et y souscris dans leur intégralité.
Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture/confirmation d'inscription, la brochure en ma possession, la fiche descriptive correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues dans les dispositions des articles L.211-1 et suivants, R.211-1 et suivants du Code du Tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.
Je déclare également avoir pris connaissance des obligations d'admission de mon enfant en centre de vacances relatives à l'article R. 227-7 du code de l'action sociale et des familles : "L'admission d'un mineur selon l'une des modalités prévues à l'article R. 227-7 est subordonnée à la production d'un document attestant qu'il a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. Elle est également soumise à la fourniture par les responsables légaux du mineur de renseignements d'ordre médical dont la base est tenue par arrêté du ministre chargé de la Santé et du ministre chargé de la Jeunesse. Ce document est adressé à l'organisateur de l'accueil ou à son représentant qui s'assure du respect de la confidentialité des informations."

Le : à :

Signature :